

20250624 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2025/06/24/lyon-villeurbanne-plan-humanitaire-face-crise-sans-abrisme/>

À Lyon et Villeurbanne, un « plan humanitaire » des collectivités face à la crise du sans-abrisme

[Info Rue89Lyon] Alors que les investissements de l'État manquent face à l'explosion du sans-abrisme, les Villes de Lyon, Villeurbanne et la Métropole de Lyon testent une nouvelle méthode. Un « plan humanitaire » coordonné prévoit la mise à disposition temporaire de logements vacants, publics ou privés, pour loger des personnes sans-abri.

Marie Allenou



Sous le pont de Jean-Macé, à Lyon, un campement s'agrandit chaque hiver depuis trois ans. Au cœur du 7ème arrondissement, des hommes, femmes et enfants partagent le besoin vital d'avoir un abri au-dessus de leurs tentes. Photo : Bastien Doudaine/Rue89Lyon

Vendredi 20 juin, les occupants du squat d'Arloing auraient pu retourner à la rue. Mais ils ont été sauvés *in extremis*. Ils ont pu intégrer un nouveau dispositif, imaginé par la Ville de Villeurbanne, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, en lien avec des associations et des bailleurs sociaux.

« Nous avons lancé ces réflexions depuis environ un an et demi. Les collectivités et les bailleurs sociaux mettent à disposition du foncier et des conventions sont ensuite signées avec des associations pour loger les personnes », explique Frédéric Meunier, directeur du Group', coopérative chargée de la coordination du projet.

Pour l'instant, quatre associations sont associées au projet : l'ACLAAM (Association Catholique pour l'Accueil et l'Accompagnement des Migrants), Terre d'ancrages, L'ouvre-porte et La Komune. Environ 140 places ont déjà été ouvertes, et ont permis de loger les occupants d'Arloing, mais aussi de l'ancien squat Denuzières, qui avait été ravagé par un incendie meurtrier.

« Grand Lyon Habitat a fourni 60 % des logements, le reste appartient à Lyon Métropole Habitat, à la Métropole et à la Ville de Villeurbanne », détaille Frédéric Meunier. Il estime que 200 places seront disponibles d'ici à la fin de l'été, et 500 d'ici fin 2025. Des comités de suivi ont lieu chaque semaine et l'idée est aussi de lever des fonds d'acteurs privés pour ne pas tout faire reposer sur le budget des collectivités.

Un projet alternatif à l'hébergement d'urgence né à Villeurbanne en 2024

Le projet a été impulsé par la Ville de Villeurbanne, et son adjoint aux Solidarités, Matthieu Garabedian (LFI), après une première expérience en 2024. En mars de cette année-là, alors que des femmes sans-abri occupent le Centre culturel de vie associative (CCVA) depuis plusieurs mois, seulement 50 % d'entre elles trouvent une place dans le dispositif d'hébergement d'urgence de l'État.

La Ville tente alors de reloger le reste des occupantes, même si cela ne relève pas de ses compétences. Après une négociation avec Vinci, [elle trouve une solution](#) : l'entreprise met à disposition des logements vacants pour une durée de six mois, et signe une convention avec l'association La Komune. C'est sur ce modèle que s'est construit le « plan humanitaire » actuellement mis en œuvre.

« Ce n'est pas vraiment une politique publique à proprement parler, mais plutôt une méthode, détaille Matthieu Garabedian. Ce sont des mesures d'urgence pour ne pas se résigner, tant que l'État n'aura pas déployé une véritable politique pour endiguer le sans-abrisme. » Le projet répond notamment à une des principales demandes des collectifs de soutien aux sans-abri : l'utilisation de logements vacants.

Une formalisation d'initiatives contre le sans-abrisme déjà lancées à Lyon et Villeurbanne

Dirigées par des majorités écologistes et de gauche, Villeurbanne, Lyon et la Métropole s'affichent depuis 2020 comme des collectivités « hospitalières et accueillantes ». Elles sont toutes membres de [l'Association nationale des Villes et territoires accueillants](#) (ANVITA). Bien que l'hébergement d'urgence ne soit pas leur compétence, elles ont, à plusieurs reprises, pris sur leurs budgets ou leurs patrimoines pour loger des personnes sans-abri.

Au point que la Ville de Lyon a attaqué l'État en justice pour se voir rembourser ces frais avancés. Villeurbanne avait choisi de ne pas le faire pour ne pas entrer en conflit avec les services locaux de l'État.

Lire aussi sur Rue89Lyon

[Lyon attaque \(vraiment\) l'État en justice sur l'hébergement d'urgence](#)

[Hébergement d'urgence : pourquoi Villeurbanne n'attaquera pas l'État en justice](#)

Convention d'occupation pour des squats, négociations avec des partenaires privés, financement conjoint avec l'État de dispositifs d'hébergement d'urgence, mise à disposition de patrimoine... Depuis 2020, les collectivités multiplient les pistes pour lutter contre le sans-abrisme, et éviter le financement de nuits d'hôtel, très coûteuses. Mais, jusque-là, ces initiatives étaient dispersées.

« Ce qui est inédit, c'est d'avoir réussi à mettre tout le monde autour de la table : des collectifs de soutien, des associations, des propriétaires privés, des bailleurs sociaux et nos collectivités », explique Matthieu Garabedian. « Cela poursuit notre engagement du début de mandat, notamment sur le conventionnement de squat », confirme Renaud Payre (Voix commune), vice-président au Logement de la Métropole de Lyon, « très content » du projet.

Sans-abrisme à Lyon : dans un contexte houleux, mettre collectivités et collectifs autour de la table

Du fait de leurs actions, Villes et Métropole sont devenues les interlocutrices premières pour les collectifs de soutien des personnes sans-abri, qui y voient des institutions plus à même d'agir que l'État, dirigé par un gouvernement de droite et du centre. Ce qui a pu créer des crispations, lorsque les collectivités n'étaient pas en mesure de répondre aux demandes des militants. Voire, quand la Ville de Lyon a dû expulser des gymnases, occupés par des familles sans-abri et militants.

« Ces confrontations entre collectifs et collectivités nous épuisent tous », souligne Renaud Payre. Il salue l'émergence d'un « tiers de confiance », Le Group', auquel les collectifs pourront s'adresser une fois les conventions signées.

D'ailleurs, les collectifs se montrent prudents. « C'est intéressant si ce plan humanitaire marche pour de vrai, mais c'est encore fragile, on ne veut pas crier victoire », analyse Juliette Murtin, du collectif Solidarités femmes à la rue qui a accompagné les occupants d'Arloing.

Prochaine étape du projet : trouver des financements et surtout, du patrimoine. Les collectivités joueront le rôle de négociatrices pour convaincre des propriétaires privés de mettre à disposition leurs logements vacants. « Et si d'autres collectivités veulent se joindre à nous, elles sont les bienvenues », assure Matthieu Garabedian. Selon l'agence Urba Lyon, on compterait 6400 logements « durablement » vacants dans l'agglomération lyonnaise en 2022. Un chiffre qui est probablement un minimum. Mais qui donne une idée de ce qui est possible de faire à ce sujet.